

Bases hors taxes, applicables aux consommations domestiques

Extrait de la Délibération du 13 mars 2023

(Tarifs applicables à compter du 1^{er} avril 2025)

Au profit d'Angers Loire Métropole

EAU	1,45 € le m³
ASSAINISSEMENT	1,61 € le m³
Frais fixes annuels * :	Branchement de 20 mm (compteur de tout type) 40 €

*Ces frais sont facturés suivant le temps écoulé et le diamètre du branchement, voir détail au verso.

Au profit de tiers

L'Agence de bassin LOIRE BRETAGNE	Redevance performance des réseaux d'eau potable 0,35 €
	Redevance performance des systèmes asst 0,08 €

Exemple d'une facture d'eau de 120 m³ avec un branchement de 20 mm, pour une période d'un an

Redevances	M ³	Prix Unitaire	H.T.	Taux T.V.A.	T.V.A.	T.T.C.
Eau	120	1,45	174,00	5,5%	9,57	183,57
Frais fixes annuels			40,00	5,5%	2,20	42,20
Assainissement	120	1,61	193,20	10%	19,32	212,52
Performance eau	120	0,35	42,00	5,5%	2,31	44,31
Performance asst	120	0,084	10,08	10%	1,008	11,08

Soit 407,20 € H.T. au profit d'Angers Loire Métropole et 52,08 € H.T. au profit de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

T.T.C. 493,68 €

Toute consommation enregistrée est due, même si elle provient de fuites, visibles ou non. Aussi, nous vous conseillons de faire de fréquentes lectures de votre compteur, afin de pouvoir détecter le plus rapidement possible l'existence de débits anormaux.

Autres tarifs (HT)

Frais fixes : facturés selon le diamètre du branchement et le temps écoulé

15 mm & 20 mm	40 €	125 mm	525.5 €
30 mm & 40 mm	80,1 €	150 mm	549,5 €
50 et 60 mm	274,7 €	200 mm	657,5 €
80 mm	316 €	250 mm	822 €
100 mm	435 €	300 mm	1 245 €

Prestations diverses (tarifs HT)

Service de l'Eau

Abonnement - Frais de dossier	27,6 €	Suppression de branchement	gratuit
Forfait relevé - facturation	49,8 €	Prise d'eau à compteur (2 constats)	69,5 €
Forfait mise en service (ouverture, fermeture, déplacement)	56,2 €	Dispositif de puisage - location/semaine	12 €
Pose/Dépose de compteur	96,5 €	Essai de poteau d'incendie	97 €
Contrôle des puits, forages et récupérateurs d'eau de pluie avec usage à l'intérieur du bâtiment		Avec rejet au réseau d'assainissement	135,8 €
		Sans rejet au réseau d'assainissement	116,7 €
Pénalités pour vol d'eau sur la voie publique	1 410 €	Pénalités défaut d'accessibilité ou obstruction contrôle (forfait mensuel)	191 €

Service de l'Assainissement

DÉBOUCHAGE DE BRANCHEMENT D'ASSAINISSEMENT (intervention + déplacement)		
Intervention de l'hydrocureuse (tarif horaire)	Du lundi au samedi (1h d'intervention)	150,70 €
	Dimanches et jours fériés (1h d'intervention)	218 €
	La nuit de 22h à 6h (1h d'intervention)	239,8 €
Déplacement de l'hydrocureuse	Forfait de déplacement (1/2h)	57,2 €

PRESTATIONS DIVERSES

Déversement des produits de vidange (la tonne apportée)	16 €
Déversement des produits de curage (la tonne apportée)	48 €
Déversement de graisse (la tonne apportée)	13 €
Inspection télévisuelle de la partie privative des branchements	234,5 €
Vérification des installations existantes	112,5 €
Pénalités défaut d'accessibilité ou obstruction contrôle (forfait mensuel)	191 €

Assainissement non collectif

PRESTATIONS DIVERSES	< 20 EH	> 20 EH
Contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées	106 €	170 €
Contrôle périodique du bon fonctionnement	90 €	135 €
Diagnostic des installations dans le cadre de cessions	120 €	180 €